



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de l'Arbresle

PETIT GUIDE POUR COMPOSTER

L'Arbresle, Bessenay, Bibost, Bully, Chevny, Courzieu, Dommartin,
Eveux, Fleurieux sur l'Arbresle, Lentilly, Nuelles, Sain Bel,
Saint Germain sur L'Arbresle, Saint Julien sur Bibost,
Saint Pierre la Palud, Sarcey, Savigny, Sourcieux les Mines.



Un français produit 1 kg de déchets par jour. C'est pourquoi le Grenelle de l'Environnement nous incite à modifier nos habitudes de consommateur par quelques gestes simples :

- Triier les emballages recyclables,
- Apposer un autocollant stop-pub sur la boîte aux lettres,
- Acheter éco-responsable,
- Privilégier le réemploi / la réutilisation des objets ...

Dans un objectif de réduction des déchets ménagers, la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle vous accompagne dans votre démarche.

Ce petit guide vous donnera quelques pistes pour diminuer le poids de votre bac « ordures ménagères » tout en fabriquant un engrais de qualité pour vos plantes vertes, votre potager ou votre jardin.

Comment composter, quels déchets pour produire un compost de qualité, ... et pour terminer, des conseils pour jardiner autrement.

Pour inscrire notre avenir dans une perspective de développement durable ...

Sommaire

- 1) Qu'est-ce que le compost ? _____ 2
- 2) Bien composter : les règles d'or _____ 3
- 3) En tas ou en composteur ? _____ 3
- 4) Et composter quoi ? un mélange de ... _____ 4
- 5) Les habitants du compost _____ 4
- 6) Combien de temps pour utiliser mon compost ? _____ 5
- 7) Au secours, ça ne marche pas ! _____ 5
- 8) Jardiner autrement ! _____ 6



Qu'est-ce que le compost ?

C'est un mélange de :

- déchets de cuisine
- déchets verts (du jardin, des plantes)
- déchets ligneux (bois, carton)

Le tas de compost est un **écosystème** complet constitué de lombrics, de végétaux et de minéraux.

L'amendement ainsi obtenu enrichit et fertilise les sols, en renforçant notamment leur structure.

Bien composter : les règles d'or



Mélanger :

les trois matières (déchets de cuisine, déchets du jardin, déchets ligneux) à part égale.

Aérer :

Il est nécessaire de mélanger le compost (avec une fourche).

Humidifier :

le compost doit être à la bonne humidité, ni trop sec, ni trop « mouillé ».

En tas ou en composteur ?

Compost en tas :

- Recommandé pour les grands jardins ou les déchets type tonte de pelouse / feuilles mortes en grande quantité.
- Regrouper les déchets dans un coin du jardin en formant un tas.
- La manipulation et l'entretien de votre compost est plus facile.



En composteur :

- Recommandé pour les jardins de moins de 1 000 m².
- Mélanger les déchets de cuisine, de jardin et de bois/cartons.
- Le composteur est plus esthétique, limite l'impact visuel et permet un gain de place.
- A l'abri des animaux.

Et composter quoi ?

Un mélange de :

Déchets de cuisine :

- Pelures de fruits / légumes
- Restes de repas : pâtes, riz, fromages, gratin
- Marc de café, sachets de thé

ATTENTION

PAS DE VIAND
NI DE POISSON !

Déchets ligneux (bois / cartons) :

- Essuie-tout, mouchoirs en papier
- Cartons découpés en morceaux
- Branchages broyés, sciure

Déchets verts (du jardin, des plantes) :

- Plantes et fleurs fanées
- Tontes de pelouse
- Feuilles mortes
- Restes de récolte du potager
- Cendres de bois refroidies

Les habitants du compost :

Vous pouvez trouver :

- Des micro-organismes : actinomycètes, champignons ...
- Des macro-organismes : vers de terre, insectes ...

De taille diverse, parfois invisibles à l'œil nu, ces bêtes du compost morcellent, digèrent et transforment les matériaux mis à disposition. Ces actions produisent de la chaleur (pouvant atteindre des températures de 60°C à 70°C).



Cambien de temps pour utiliser mon compost ?

Compost jeune - 3 mois : en-couche épaisse

- Recouvrir les plates-bandes dénudées en automne
- Épandre autour des plantes vivaces ou des arbres



Compost mûr - 6 mois :

Couleur brune, odeur de sous-bois : votre compost est prêt à être utilisé. Vous pouvez le tamiser pour qu'il soit plus fin.

- Engrais pour quasiment toutes les plantations d'intérieur et d'extérieur : pelouse, potager, semis, plantes ornementales, etc.



Au secours, ça ne marche pas !

Mon compost sent mauvais

- Si l'odeur est différente de celle du sous-bois, il faut aérer votre compost.

Je n'ai pas le temps de m'en occuper

- Quand vous ajoutez des déchets (de cuisine par exemple), vérifiez l'humidité de votre compost et aérez-le avec une fourche.
- Si des problèmes surviennent, vous pourrez intervenir alors rapidement et de façon ponctuelle.



Jardinez autrement !

Achefer une tondeuse à mulching

Cet appareil épand tout seul l'herbe coupée sur la pelouse et fertilise ainsi le sol. A prévoir quand vient le moment de remplacer sa vieille tondeuse !

Installer des paillages...
ou des plantes couvre-sol limite la prolifération des mauvaises herbes.

Installer un récupérateur d'eau de pluie...

ou un simple bidon permet de limiter la consommation d'eau du robinet pour l'arrosage de son jardin.

Penser l'aménagement de son jardin

- Choisir des plantes à croissance ralentie (camélia, arbusier, etc.) : moins d'entretien et moins de déchets !
- Installer une mare ou une jachère fleurie : moins de pelouse et moins de déchets !

Traiter de façon naturelle, sans pesticides

Purin d'ortie, pulvérisation à réaliser soi-même sont à privilégier. La vitalité des plantes face aux maladies et parasites est ainsi renforcée.

J'habite dans un immeuble, je peux pratiquer le lombricompostage !

Quatre bacs en plastique (qui s'empilent) où sont mélangés :

- Déchets de cuisine / ligneux
- Déchets partiellement transformés
- Compost
- Résidus du jus de compost



Il n'y a pas de fermentation dans le lombricompostage. Ce sont les lombrics (vers rouges ou vers tigrés) qui décomposent les déchets fermentescibles.

Grâce à leur travail, les lombrics aèrent le compost produit. Cette méthode ne génère donc pas d'odeurs désagréables.

Acheter son composteur ou le fabriquer ?

- Vous trouvez des composteurs en bois ou en plastique, de 300 à 600 litres. Choisissez un modèle de **marque NF-Environnement** («composteurs individuels de jardin», qui apporte des garanties sur la qualité du matériel).
- Si vous êtes bricoleur, vous pouvez également fabriquer votre composteur avec quelques planches.
- Les élus de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle ont voté une participation de 25€ par foyer pour l'achat d'un composteur (ou d'un lombricomposteur). Voir les conditions d'attributions auprès de votre commune ou des services de la CCPA.*

Pour aller plus loin, sur le web :

www.compostage-au-jardin.org

www.aujardin.info

www.ademe.fr

www.gerbeaud.com

* nombre limité de subventions.

Avec la participation de

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE
117 rue Pierre Passemard - BP 41 - 69 592 L'Arbresle Cedex
Tél : 04 74 01 68 90 - Fax : 04 74 01 52 16
www.paysdelarbresle.fr